

## Corps professoral

### *Directeur*

DENIS LIAKIN, PhD *University of Western Ontario*; Professeur agrégé

### *Professeures et professeurs titulaires*

PAUL BANDIA, PhD *Université de Montréal*  
PIER-PASCALE BOULANGER, PhD *Université de Montréal*  
PHILIPPE CAIGNON, PhD *Université de Montréal*; *Provost's Distinction*  
SYLVAIN DAVID, PhD *Université du Québec à Montréal*  
BENOÎT LÉGER, PhD *McGill University*  
PATRICK LEROUX, PhD *Université de Paris III – Sorbonne nouvelle*  
SOPHIE MARCOTTE, PhD *McGill University*  
FRANÇOISE NAUDILLON, PhD *Université de Cergy-Pontoise*  
SHERRY SIMON, PhD *Université de Montréal*; *Provost's Distinction*  
JUDITH WOODSWORTH, PhD *McGill University*

### *Professeures et professeurs agrégés*

DAVY BIGOT, PhD *Université du Québec à Montréal*  
DEBORAH FOLARON, PhD *Binghamton University*  
ADEL JEBALI, PhD *Université du Québec à Montréal*  
GENEVIÈVE SICOTTE, PhD *Université de Montréal*  
NATALIA TEPLOVA, PhD *McGill University*

### *Chargées et chargés d'enseignement*

SVETLA KAMENOVA, MA *Université de Genève, MA Sofia University*  
DANIÈLE MARCOUX, PhD *Université de Montréal*  
FABIEN OLIVRY, MA *Université de Franche-Comté, Besançon*  
CHRISTINE YORK, PhD *University of Ottawa*

*For the complete list of faculty members, please consult the Department website.*

---

## Localisation

*Campus Sir George Williams*  
J.W. McConnell, Salle : LB 601  
514-848-2424, ext. 7500/7509

---

## Objectifs du département

L'appellation Études françaises reflète le concept pluridisciplinaire sur lequel se fondent les deux volets de notre mission universitaire : l'enseignement et la recherche. La recherche pure et appliquée se pratique dans les domaines les plus variés de la discipline en étroite liaison avec l'enseignement. De plus, nous participons à la vie intellectuelle et professionnelle de la collectivité, à l'échelle nationale et internationale.

Le Département d'études françaises a une double vocation. Il offre d'une part de solides programmes de langue, littérature et traduction aux étudiantes et étudiants qui viennent y chercher une formation spécialisée. Il joue d'autre part un rôle capital au sein de l'Université en offrant un vaste éventail de cours de langue, linguistique, littérature et civilisation aux étudiantes et étudiants qui souhaitent compléter la formation qu'elles ou ils reçoivent dans d'autres départements.

---

## Programmes

*Il appartient à chaque étudiante et étudiant de remplir toutes les conditions requises dans son programme. L'exposant 3 ou 6 indique le nombre de crédits.*

*N.B. : Chaque candidate et candidat aux programmes de traduction doit inclure à son dossier une lettre d'intention rédigée dans sa langue principale.*

*N.B. : Avant de s'inscrire, les étudiantes et étudiants devront faire approuver leur programme par un membre désigné du département.*

---

**NOTE: FRENCH AS A SECOND LANGUAGE**

All students not admitted into a program in the *Département d'études françaises* are required to consult the *Études françaises* website for the placement test (which is also available at the Department) in order to determine the level of elective French courses for which they can obtain credit. If in doubt call the French Department at 514-848-2424, ext. 7500 or 7518.

FRAN 211 is restricted to students with no previous training in French. FRAN 212 is designed to follow FRAN 211, or may be taken if students have little previous training in French. FRAN 211 and 212 are not intended for students who have attended high school in Quebec.

NOTE: Some students with previous French language background are restricted to certain levels of French language courses at Concordia. These restrictions are indicated as "exemptions" on the student record. Apart from any exemptions which may have been granted to undergraduate students, the following restrictions apply to ALL students:

1) Students who have completed any 602-900-level Cegep courses or who have graduated from Francophone secondary institutions may obtain a maximum of six credits in the range of FRAN 301-321 at Concordia. No credit is awarded for language courses numbered FRAN 211-221.

2) Students who have completed any 601-series Cegep courses or who have attended a Francophone Cegep may ONLY obtain credits for Concordia French Language courses at the 400 level (FRAA 400-498). No credit is awarded for language courses numbered 211-221 or 301-321.

THE DEPARTMENT RESERVES THE RIGHT TO TRANSFER A STUDENT TO A HIGHER- OR LOWER-LEVEL LANGUAGE COURSE IF IT IS DEEMED THAT THE COURSE FOR WHICH THE STUDENT HAS REGISTERED IS NOT APPROPRIATE FOR THE EXTENT OF HIS OR HER KNOWLEDGE OF THE LANGUAGE.

**60 BA Spécialisation en langue française**

45 crédits à choisir parmi les cours FRAN 301<sup>6</sup> (ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>), 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 315<sup>3</sup>, 318<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>) ou de linguistique française (FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>)

15 crédits FLIT 300<sup>3</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 308<sup>3</sup>

**60 BA Spécialisation en littératures de langue française**

12 crédits à choisir parmi les cours FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>) ou de linguistique française (FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>)

15 crédits FLIT 300<sup>3</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 308<sup>3</sup>

33 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

**69 BA Spécialisation en traduction**

N.B. : 1. Le BA Spécialisation en traduction est un programme contingenté. Comme il demande une excellente connaissance du français et de l'anglais, les étudiantes et étudiants admis devront subir des tests de placement dans les deux langues. Les cours FTRA sont réservés en priorité aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de traduction.

2. Le programme comporte deux options : la traduction du français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français.

Normalement, l'étudiante ou l'étudiant choisira l'une ou l'autre de ces deux options. Dans de rares cas, certaines candidates et certains candidats pourront satisfaire aux exigences des deux options.

3. Les étudiantes et étudiants du programme de BA Spécialisation en traduction doivent obtenir une note minimale de C dans tous les cours de traduction. Si la note obtenue est inférieure à C, les étudiantes et étudiants devront reprendre le cours dans l'année qui suit. Une seule reprise est permise. Si cette exigence n'est pas satisfaite ou en cas d'échec, les étudiantes et étudiants seront radiés du programme. En cas de probation ou de radiation, les étudiantes et étudiants recevront un avis écrit de la direction du département.

4. Les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de traduction doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature.

5. Pour l'option d'enseignement coopératif, voir Programme d'enseignement coopératif en traduction.

6. Comme le BA Spécialisation en traduction comporte 69 crédits, les étudiantes et étudiants du programme doivent obtenir 21 crédits hors département (plutôt que les 24 crédits indiqués à la section Degree Requirements).

**Option A : français-anglais**

1<sup>re</sup> étape

6 crédits à choisir parmi les cours FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup> ou 413<sup>3</sup>

N.B. : Une étudiante ou un étudiant qui, à l'examen d'admission, n'a pas obtenu une note lui permettant de suivre les cours de niveau 400 peut s'inscrire au(x) cours FRAN 301<sup>6</sup> ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup> ou 306<sup>3</sup> ou 321<sup>3</sup> et suivre les cours ci-dessus en 2<sup>e</sup> année au plus tard.

\*6 crédits ENGL 212<sup>3</sup> et 213<sup>3</sup> ou 396<sup>6</sup>

6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

6 crédits en littératures de langue anglaise. Le cours ENGL 270 *Introduction to Canadian Literature* n'est pas reconnu pour des crédits de littérature anglaise dans le cadre des programmes en traduction.

9 crédits FTRA 200<sup>3</sup>, 201<sup>3</sup> et 207<sup>3</sup>

2<sup>e</sup> étape

15 crédits FTRA 203<sup>3</sup>, 301<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 310<sup>3</sup> et 411<sup>3</sup>

6 crédits de linguistique choisis en consultation avec la conseillère pédagogique ou le conseiller pédagogique

3<sup>e</sup> étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 408<sup>3</sup>
- 3 crédits FTRA 409<sup>3</sup>
- 3 crédits à choisir entre les cours FTRA 412<sup>3</sup>, 414<sup>3</sup> et 418<sup>3</sup>
- 3 crédits à choisir parmi FTRA 416<sup>3</sup>, 438<sup>3</sup>, 452<sup>3</sup>, 455<sup>3</sup>, 458<sup>3</sup>

**Option F : anglais-français**

1<sup>re</sup> étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 430<sup>3</sup>, 431<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>
- \*6 crédits ENGL 212<sup>3</sup> et 213<sup>3</sup> ou 396<sup>6</sup>  
*N.B. : Une étudiante ou un étudiant qui n'est pas admissible au cours ENGL 212<sup>3</sup> peut s'inscrire aux cours ESL 204<sup>6</sup> ou ENGL 206<sup>3</sup> et suivre les cours ENGL 212<sup>3</sup> et 213<sup>3</sup> en 2<sup>e</sup> année au plus tard.*
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400
- 3 crédits à choisir parmi les cours de littérature de langue française FLIT 447<sup>3</sup> ou 449<sup>3</sup>, ou parmi les cours FRAA 423<sup>3</sup>, 430<sup>3</sup>, 431<sup>3</sup>
- 9 crédits FTRA 200<sup>3</sup>, 202<sup>3</sup> et 208<sup>3</sup>

2<sup>e</sup> étape

- 15 crédits FTRA 204<sup>3</sup>, 304<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 310<sup>3</sup> et 411<sup>3</sup>
- 6 crédits en linguistique à choisir entre FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>

3<sup>e</sup> étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 402<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 406<sup>3</sup>, 408<sup>3</sup>
- 3 crédits FTRA 410<sup>3</sup>
- 3 crédits à choisir entre les cours FTRA 412<sup>3</sup>, 414<sup>3</sup> et 418<sup>3</sup>
- 3 crédits à choisir parmi les cours FTRA 416<sup>3</sup>, 438<sup>3</sup>, 452<sup>3</sup>, 455<sup>3</sup>, 458<sup>3</sup>

\*L'étudiante ou l'étudiant peut comptabiliser les 6 crédits d'ENGL 212<sup>3</sup> et 213<sup>3</sup> ou 396<sup>6</sup> dans les 21 crédits à réaliser hors département. Dans ce cas, pour les remplacer il devra effectuer 6 crédits parmi ceux offerts au département.

**45 BA Majeure en langue française**

- 36 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>) ou de linguistique française (FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>)
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300<sup>3</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 308<sup>3</sup>

**45 BA Majeure en langue française (profil langue seconde/étrangère)**

- 21 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213<sup>6</sup> (ou 214<sup>3</sup> et 215<sup>3</sup>), 218<sup>3</sup>, 219<sup>3</sup>, 221<sup>3</sup>, 301<sup>6</sup> (ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>), 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 315<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>
- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveau 200
- 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 318<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>) ou de linguistique française (FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>)

**45 BA Majeure en littératures de langue française**

- 15 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>) ou de linguistique française (FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>)
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300<sup>3</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 308<sup>3</sup>
- 21 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

**45 BA Majeure en littératures de langue française (profil langue seconde/étrangère)**

- 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213<sup>6</sup> (ou 214<sup>3</sup> et 215<sup>3</sup>), 218<sup>3</sup>, 219<sup>3</sup>, 221<sup>3</sup>, 301<sup>6</sup> (ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>), 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 315<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>
- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveau 200
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300<sup>3</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 308<sup>3</sup>
- 12 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

**48 BA Majeure en traduction**

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de traduction doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature.*

1<sup>re</sup> étape

- 6 crédits ENGL 212<sup>3</sup> et 213<sup>3</sup>
- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAN 301<sup>6</sup> ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>; FRAN 321<sup>3</sup>; FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>

2<sup>e</sup> étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400
- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306<sup>3</sup> et 321<sup>3</sup>; FRAA 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>, 423<sup>3</sup>, 432<sup>3</sup>
- 9 crédits FTRA 200<sup>3</sup>, et FTRA 201<sup>3</sup> et 207<sup>3</sup> ou FTRA 202<sup>3</sup> et 208<sup>3</sup>

3<sup>e</sup> étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 203<sup>3</sup> ou 204<sup>3</sup>, 301<sup>3</sup> ou 304<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup> ou 306<sup>3</sup>, 310<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup> ou 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup> ou 406<sup>3</sup>, 408<sup>3</sup>
- 3 crédits à choisir parmi les cours FTRA 412<sup>3</sup>, 414<sup>3</sup> et 418<sup>3</sup>
- 6 crédits en littérature anglaise

**24 Mineure en langue française**

- 24 crédits de langue, dont un maximum de 12 crédits FRAN de niveau 200, choisis dans un ordre accepté par le département, parmi les cours suivants :
- Un maximum de 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213<sup>6</sup>, 214<sup>3</sup>, 215<sup>3</sup>, 218<sup>3</sup>, 219<sup>3</sup>, 221<sup>3</sup>, 301<sup>6</sup>, 302<sup>3</sup>, 303<sup>3</sup>, 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 318<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FLIT 230<sup>3</sup>, 240<sup>3</sup>
  - Un minimum de six crédits à choisir parmi les cours FRAN 321<sup>3</sup>; FRAA de niveau 400

**24 Mineure en linguistique française**

- 24 crédits FRAA 400<sup>3</sup>, 401<sup>3</sup>, 403<sup>3</sup>, 404<sup>3</sup>, 405<sup>3</sup>, 419<sup>3</sup>, 422<sup>3</sup>, 429<sup>3</sup>

**24 Mineure en littératures de langue française**

- 24 crédits en littératures de langue française choisis en consultation avec le département

**30 Certificat en langue française**

*Ce programme est accessible soit aux vrais débutants soit à des personnes qui ont déjà une certaine connaissance du français. Dans les deux cas, il permettra d'accéder à un niveau relativement avancé de communication et d'expression en français.*

- 30 crédits FRAN, choisis à un niveau et dans un ordre acceptés par le département,
- 18 crédits FRAN 211<sup>6</sup>, 212<sup>6</sup>, 213<sup>6</sup> (ou 214<sup>3</sup> et 215<sup>3</sup>), 218<sup>3</sup>, 219<sup>3</sup>, 221<sup>3</sup>, 301<sup>6</sup> (ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>), 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>
  - 12 crédits FRAN 301<sup>6</sup> (ou 302<sup>3</sup> et 303<sup>3</sup>), 305<sup>3</sup>, 306<sup>3</sup>, 320<sup>3</sup>, 321<sup>3</sup>; FRAA 405<sup>3</sup>, 410<sup>3</sup>, 412<sup>3</sup>, 413<sup>3</sup>

*N.B. : Ce certificat exige normalement plus d'une année de scolarité.*

*Remarques d'ordre général :*

- 1) *Les principaux critères de classement sont la langue d'enseignement des études secondaires, les notes obtenues et les résultats du test de classement.*
- 2) *Les étudiantes et les étudiants doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature du département.*

**Programme d'enseignement coopératif en traduction**

*Directrice*

DANIÈLE MARCOUX, *Chargée d'enseignement*

L'option d'enseignement coopératif est offerte uniquement aux étudiants qui ont d'abord été admis au programme « BA Spécialisation en traduction ». Le cursus universitaire de cette option est le même que celui du « BA Spécialisation en traduction ». Toutefois, en alternance avec leurs sessions d'études, les étudiants de l'option d'enseignement coopératif effectuent trois stages de formation en milieu professionnel.

Tout au long de leur formation, les étudiants de l'option d'enseignement coopératif reçoivent de l'encadrement personnel. Afin de conserver leur statut, ils doivent respecter les exigences de la Faculté des arts et des sciences ainsi que celles de l'Institut d'enseignement coopératif. La direction du programme d'enseignement coopératif en traduction joue un rôle d'intermédiaire entre les étudiants et les employeurs, ce qui implique également un étroit suivi sur le plan académique. Les étudiants intéressés par cette option sont priés de consulter la section §24 pour obtenir une description complète des modalités d'admission à l'option de l'enseignement coopératif ainsi que la séquence des cours et des stages.

**Cours**

*Si une étudiante ou un étudiant s'inscrit à un cours de langue d'un niveau inférieur ou supérieur à ses connaissances, le département se réserve le droit de lui demander de s'inscrire à un cours d'un niveau plus approprié.*

*In cases where students are enrolled in language classes which do not match their linguistic skills, the Department reserves the right to advise them to transfer into a class at a more appropriate level.*

**Langue****• Français langue seconde****FRAN 211 *French Language: Elementary* (6 credits)**

This course is restricted to students having no previous training in French. It includes a comprehensive introduction to the basic structures and vocabulary of French and should enable students to acquire an ability to speak and understand simple conversational French. Both oral and written aspects of the language are presented, with special emphasis on oral skills. Laboratory sessions are included.

*NOTE: Students who have received credit for FRAN 200 or FRAN 201 may not take this course for credit.*

**FRAN 212 *French Language: Transitional Level* (6 credits)**

Prerequisite: FRAN 211 or equivalent. The aim of this course is to provide students who have studied either one year of French at the university or post-secondary level, or two years of French at the secondary level or equivalent, with an opportunity to improve their levels of comprehension and expression so that they will be able to communicate with greater ease in written and oral French. Students will expand their repertory of linguistic structures and vocabulary through in-class directed conversation groups, homework, oral lab, and written exercises. Laboratory sessions are included.

**FRAN 213 Langue française : niveaux intermédiaires I et II** (6 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants ayant suivi soit quatre ans de français à l'école secondaire, soit deux ans de français au niveau collégial, soit 12 crédits de français à l'université, ou l'équivalent. Par un apprentissage et approfondissement de mécanismes grammaticaux, du vocabulaire, de techniques de compréhension et production écrites et orales, l'étudiant sera amené à développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance en français.  
*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 204 ou 205 ou 214 ou 215 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 214 Langue française : niveau intermédiaire I** (3 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants ayant suivi soit quatre ans de français à l'école secondaire, soit deux ans de français au niveau collégial, soit 12 crédits de français à l'université, ou l'équivalent. Par un apprentissage et approfondissement de mécanismes grammaticaux, du vocabulaire, de techniques de compréhension et production écrites et orales, l'étudiant sera amené à développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance en français.  
*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 204 ou 213 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 215 Langue française : niveau intermédiaire II** (3 crédits)

Préalable : FRAN 214 ou l'équivalent. Ce cours est la suite du FRAN 214. Il vise à donner à l'étudiant une plus grande aisance dans son utilisation du français oral et écrit. Les travaux prendront la forme d'exercices variés de grammaire, de vocabulaire, de compréhension et production de textes écrits, et d'interaction orale.  
*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 205 ou 213 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 218 Initiation au français oral** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou l'équivalent. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des étudiantes et à des étudiants qui ont une connaissance de base du français et qui désirent renforcer leur compétence en communication orale. Une démarche combinant compréhension auditive et expression orale permettra de développer aussi bien les habiletés à comprendre la langue parlée que l'aisance à prendre la parole.

**FRAN 219 Initiation au français écrit** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou l'équivalent. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des étudiantes et étudiants qui ont une bonne compétence en communication orale en français et qui désirent renforcer leur compétence en communication écrite. Il a principalement pour objectif d'amener les étudiantes et les étudiants à consolider leurs connaissances de la structure de la phrase de base et de ses transformations, et à enrichir leur vocabulaire. Les étudiantes et les étudiants seront également initiés à la composition de textes divers et à deux techniques d'expression : le plan et le résumé.

**FRAN 221 Correction phonétique** (3 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à des étudiantes et des étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français et qui souhaitent améliorer leur prononciation. Une approche systématique, qui combine des activités de perception et d'articulation allant des sons isolés à la phrase, leur permettra d'acquérir et de mettre en pratique les règles de la phonétique française (prononciation, liaison, intonation).

**FRAN 298 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

**FRAN 301 Langue française : niveaux d'approfondissement I et II** (6 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Ce cours d'approfondissement est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression écrite et orale. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la lecture, sur la compréhension de textes et de documents audiovisuels, ainsi que sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 302 ou 303 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 302 Langue française : niveau d'approfondissement I** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Ce cours de français, niveau d'approfondissement I, est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression orale et écrite. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la lecture, sur la compréhension de textes et de documents audiovisuels, ainsi que sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 301 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 303 Langue française : niveau d'approfondissement II** (3 crédits)

Préalable : FRAN 302 ou l'équivalent. Ce cours de français, niveau d'approfondissement II, est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression écrite et orale. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 301 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 305 Communication orale** (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à des étudiantes et des étudiants non francophones qui souhaitent améliorer les aptitudes nécessaires à une communication orale efficace en français. Des présentations théoriques et

des activités pratiques exploitant des situations de communication variées leur permettront d'acquérir une plus grande aisance et de mieux organiser leur discours. Des activités d'écoute basées sur des documents authentiques leur permettront d'augmenter leur capacité de compréhension en français.

**FRAN 306 Communication écrite** (3 crédits)

Préalable : FRAN 301, 303 ou l'équivalent. Acquisition des techniques nécessaires à la rédaction. Étude des différents styles de langue écrite par opposition à ceux de la langue parlée. Pratique de l'analyse et du commentaire de texte.

**FRAN 315 Correction phonétique (niveau avancé)** (3 crédits)

Préalable : FRAN 221, 301, 303 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à l'étudiante ou l'étudiant qui peut s'exprimer clairement du point de vue phonétique et qui désire acquérir une performance en prononciation. Le cours est essentiellement axé sur les particularités prosodiques et phonétiques du français. Une importance est également accordée à l'intonation expressive.

**FRAN 318 Le français des affaires** (3 crédits)

Préalable : FRAN 306 ou l'équivalent. Ce cours vise à faire acquérir des compétences nécessaires à une communication écrite et orale efficace dans des situations complexes du marché du travail. Les étudiantes et étudiants seront amenés à analyser et à rédiger divers documents administratifs (lettres, procès-verbaux, comptes rendus) ainsi qu'à communiquer oralement avec aisance dans le milieu des affaires. L'approfondissement des notions linguistiques et l'exploitation d'un vocabulaire relatif à la langue des affaires font aussi partie des objectifs du cours.

**FRAN 320 Le vocabulaire français** (3 crédits)

Préalable : FRAN 303 ou l'équivalent. Ce cours propose une présentation méthodique des divers aspects du vocabulaire français. Il comporte quatre parties : introduction générale et présentation des outils bibliographiques; origine et évolution des mots; procédés de création lexicale; variation sémantique. Les travaux prendront la forme d'exercices variés de vocabulaire, d'analyses de textes et de recherches lexicales.

*N.B. : Avec le cours FRAN 306, ce cours constituerait une bonne préparation aux cours de langue de niveau 400.*

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 334 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAN 321 Grammaire fonctionnelle du français** (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou 306; ou l'équivalent. Ce cours de mise à niveau s'adresse à l'étudiante ou l'étudiant qui, possédant déjà des connaissances approfondies en français, veut développer des automatismes de correction adaptés aux différents types de communication. Axé sur la compréhension et l'expression écrite et orale, il permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre une meilleure utilisation de la langue française.

**FRAN 398 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

## • Linguistique française

**FRAA 400 Introduction à la linguistique française I** (3 crédits)

Préalables : FRAN 306 et 321 ou l'équivalent. Ce cours vise à initier l'étudiante ou l'étudiant à l'analyse descriptive de la structure linguistique du français contemporain. Il présente un aperçu des aspects phonémiques, morphosyntaxiques et lexicaux de la langue considérée comme un système. Outre les notions de base sur la linguistique générale, on y aborde les méthodes d'analyse phonétique, phonologique et morphologique du français.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 330 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 401 Introduction à la linguistique française II** (3 crédits)

Préalable : FRAA 400 ou l'équivalent. Suite du FRAA 400, ce cours vise à poursuivre l'étude du système linguistique du français contemporain. Outre les notions de base sur la sociolinguistique et la linguistique de l'énonciation, il traite des méthodes d'analyse syntaxique, lexicale et sémantique du français.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 331 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 403 Histoire de la langue française** (3 crédits)

Préalables : FRAA 400 ou 401 ou l'équivalent. Ce cours est une initiation à l'histoire interne et à l'histoire externe du français. On étudiera, d'une part, les origines de cette langue et ses transformations au cours des siècles, sur les plans phonétique, orthographique, morphologique, syntaxique, lexical et sémantique et, d'autre part, l'évolution de sa situation dans le monde comme langue maternelle, langue seconde, langue de culture.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 333 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 404 Histoire de la langue française au Québec** (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 320, FRAN 321, FRAA 400, FRAA 401, FRAA 403 ou l'équivalent. Aperçu de l'évolution du français au Québec, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Étude de la formation du français québécois et des influences internes et externes qu'il a subies au cours du temps. À l'aide de documents provenant d'époques successives, on s'attachera à définir ce qui caractérise les différents états du français parlé et écrit au Québec.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 466 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 405 Le code oratoire** (3 crédits)

Préalables : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours avancé de langue vise à donner aux étudiantes et aux étudiants des connaissances sur les mécanismes en jeu dans la communication orale. Il porte sur les processus cognitifs impliqués dans la production et la compréhension du langage et sur la pragmatique, c'est-à-dire sur les aspects linguistiques du fonctionnement et de l'interprétation des énoncés en contexte. Il comporte également un volet pratique sur la création et la transmission de discours oraux universitaires : introduction à la rhétorique et création de discours informatifs et argumentatifs.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 404 ou 405 ou 408 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 419 Le français en Amérique du Nord, histoire et destins** (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 320, FRAN 321, FRAA 400, 401, 403 ou l'équivalent. La présence de la langue française en sol nord-américain ne se limite pas au Québec, à l'Acadie et à la Louisiane. En effet, il existe plusieurs autres variétés de français parlées au Canada (le franco-ontarien, le franco-manitobain, le français mitchif ou encore le franco-albertain) et aux États-Unis (le français du Missouri, le franco-américain ou encore le franco-dakotain). L'objectif de ce cours est d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un portrait à la fois historique, sociolinguistique et culturel de ces nombreuses variétés nord-américaines du français.

**FRAA 422 Questions actuelles en linguistique française** (3 crédits)

Préalable : FRAN 321; trois crédits parmi FRAA 400, 401, 403, 404 ou l'équivalent. Ce cours propose l'étude d'un sujet particulier du domaine de la linguistique. Plus précisément, ce cours aborde des questions qui peuvent être rattachées au domaine de l'énonciation, de la sociolinguistique, des politiques linguistiques, du traitement automatique du langage ou d'autres domaines de recherche en linguistique. Des présentations théoriques, des ateliers d'observation ou des exercices d'application permettront à l'étudiante et à l'étudiant de mieux cerner la problématique abordée.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 471 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 429 Fondements en linguistique française** (3 crédits)

Préalable : FRAA 401 ou l'équivalent. Ce cours vise à approfondir les connaissances de l'étudiante et de l'étudiant dans les trois domaines fondamentaux de la linguistique française : la phonologie, la syntaxe et la morphologie.

**• Langue française****FRAA 409 Cours libre de traduction** (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 306, FRAN 321, FRAA 410, FRAA 413; ou autorisation du département. Étude systématique des anglicismes; notions de méthodologie de la traduction; étude de quelques aspects de la stylistique comparée du français et de l'anglais; travaux pratiques de traduction de l'anglais au français.

*N.B. : Ce cours est destiné particulièrement, mais non exclusivement, aux étudiantes et étudiants qui ne se spécialisent pas en traduction.*

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 409 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 410 Grammaire du français en contextes** (3 crédits)

Préalable : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours vise le perfectionnement des connaissances grammaticales et l'acquisition d'une excellente compréhension du fonctionnement de la langue française en tant que système. En analysant des documents de diverses natures, en produisant des textes et en présentant des exposés oraux, l'étudiante et l'étudiant seront amenés à effectuer des choix langagiers adaptés à différents contextes de communication.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 406 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 412 Grammaire de texte** (3 crédits)

Préalable : FRAN 321. Ce cours de communication écrite vise l'approfondissement des connaissances de la structuration du texte. L'accent est mis sur l'acquisition des règles spécifiques de la grammaire du texte qui dépassent le cadre d'une grammaire de la phrase. Dans cette perspective seront abordés des éléments tels que la reprise lexicale et pronominale, les articulateurs textuels et le rôle des paragraphes. Différentes organisations textuelles seront également analysées et ce, dans une perspective élargie de communication écrite.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 407 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 413 Rédaction I** (3 crédits)

Préalable : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours est destiné à l'étudiante ou à l'étudiant qui possède déjà une connaissance approfondie de la langue française. Il vise l'apprentissage des exigences méthodologiques propres aux travaux universitaires en abordant l'élaboration d'un plan et d'une bibliographie ainsi que la rédaction de textes informatifs et argumentatifs. Par le biais d'exercices de lecture, de rappels grammaticaux et d'ateliers de rédaction, l'étudiante ou l'étudiant pourra corriger ses lacunes et apprendre à nuancer son expression.

**FRAA 420 Stylistique comparée** (3 crédits)

Préalable : FRAA 412 ou 413. Ce cours portera sur l'analyse des différences stylistiques, syntaxiques et socioculturelles qui régissent les différents types de textes en anglais et en français. Il permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de mieux appréhender l'ensemble des rapports qui unissent les faits sociaux, culturels aux structures linguistiques, d'acquies une expression écrite nuancée dans les divers champs de référence ou domaines de la culture contemporaine et d'être capable de transférer/traduire des procédés stylistiques d'une langue à l'autre.

**FRAA 423 Rédaction II** (3 crédits)

Préalable : FRAA 413 ou l'équivalent. Ce cours vise l'approfondissement des compétences rédactionnelles par l'apprentissage de techniques de recherche documentaire et de synthèse textuelle, et par l'écriture de textes combinant ces techniques comme le compte rendu critique, le dossier ou le texte de vulgarisation.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 403 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 430 Stylistique avancée** (3 crédits)

Préalable : FRAA 423 ou autorisation du département. Ce cours vise l'acquisition de procédés et techniques permettant à l'étudiante ou l'étudiant d'améliorer la concision, l'expressivité et la clarté de ses productions écrites. L'analyse de la façon dont l'organisation textuelle, les constituants syntaxiques, les procédés énonciatifs, lexicaux et rhétoriques concourent à modifier et nuancer le sens permettront à l'étudiante ou l'étudiant de rendre ses productions mieux adaptées à un registre, à un type d'écrit et à des visées sémantiques données. Ce cours alternera la présentation des connaissances théoriques avec le travail en atelier d'écriture et les exercices pratiques qui en permettront l'assimilation.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 470 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 431 Rédaction professionnelle** (3 crédits)

Préalable : FRAA 413 ou l'équivalent. Ce cours vise l'apprentissage de compétences propres à la rédaction professionnelle. Il aborde les différentes étapes d'élaboration d'un document ainsi que la rédaction de textes variés. Par le biais d'exercices grammaticaux, d'ateliers de rédaction et de travaux inspirés de situations réelles, l'étudiante ou l'étudiant pourra acquérir de l'autonomie dans la production de documents professionnels.

**FRAA 432 Écriture pour le Web** (3 crédits)

Préalables : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours vise à familiariser l'étudiante ou l'étudiant aux techniques d'écriture pour le web et aux technologies associées à ce média. Il permettra de mieux comprendre ce que l'hypertexte et l'écrit sur support numérique impliquent du point de vue du traitement de l'information et des spécificités linguistiques et ergonomiques. Il vise à initier l'étudiante et l'étudiant à la création et à la traduction de pages et de sites web.

**• Langue ou linguistique française****FRAA 491 Tutorat en langue ou linguistique** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de langue ou de linguistique au niveau « 400 ». Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la langue ou de la linguistique.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 491 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FRAA 492 Tutorat en langue ou linguistique** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de langue ou de linguistique au niveau « 400 ». Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la langue ou de la linguistique.

**FRAA 498 Étude avancée d'un sujet particulier** (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi le même sujet sous le numéro FRAN 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**Littérature****FLIT 220 Introduction aux textes littéraires** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Introduction à la lecture critique et aux caractéristiques des différents genres littéraires au moyen d'un choix de nouvelles, romans, pièces de théâtre, essais et poèmes de la francophonie.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 220 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

*N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.*

**FLIT 230 Introduction aux cultures de la francophonie** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Introduction aux diverses cultures de la francophonie et à leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 270 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

*N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.*

**FLIT 240 Introduction aux littératures de la francophonie** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Étude des littératures de la francophonie, lecture d'œuvres représentatives de leur diversité.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 271 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

*N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.*



**FLIT 250 Cultures populaires** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Étude comparée de la culture populaire dans les pays de la francophonie des années 1960 à nos jours : événements historiques, littérature, presse, mode, chanson, télévision, cinéma, publicité.

*N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.*

**FLIT 280 Introduction aux études littéraires** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Initiation aux études littéraires et notions et formation à l'analyse des œuvres.

Apprentissage et formation aux approches, aux notions et aux outils qui permettent de développer l'appréciation des faits textuels en une démarche qui mène à mieux lire et comprendre les œuvres.

*N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.*

**FLIT 298 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Les sujets particuliers qui sont étudiés sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours FRAN 298 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 300 Littérature et culture françaises du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle** (3 crédits)

Aperçu général de la littérature française du Moyen Âge, de la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> siècle et du contexte historique, social et culturel qui a donné naissance aux œuvres de l'époque.

**FLIT 302 Littérature et culture françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui** (3 crédits)

Aperçu général de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui et du contexte historique, social et culturel qui a donné naissance aux œuvres de ces diverses époques.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 322 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 303 Littérature et culture québécoises de 1534 à 1900** (3 crédits)

Panorama de la littérature québécoise, de la Nouvelle-France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vue dans une perspective socio-historique. Par l'étude de textes significatifs, on retracera le processus historique de différenciation et d'affirmation collective des Québécoises et Québécois.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 251 ou 252 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 305 Littérature et culture québécoises de 1900 à aujourd'hui** (3 crédits)

Panorama de la littérature québécoise du début du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui vue dans une perspective socio-historique. Étude des grandes étapes de la production littéraire avec, comme toile de fond, un aperçu général de l'histoire politique, économique, sociale et culturelle du Québec. Étude des principaux courants de pensée.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 251 ou 253 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 308 Littératures et cultures de la Francophonie** (3 crédits)

Étude de la culture de pays francophones (principalement de l'Afrique, des Antilles ou d'autres pays entièrement ou partiellement francophones). Ce cours a pour but, au moyen de documents imprimés et audio-visuels, de faire connaître les conditions socio-politiques de ces pays plutôt que l'histoire des faits exceptionnels.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 364 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 310 Le Moyen Âge** (3 crédits)

Introduction à la lecture des premières œuvres de la littérature française : chansons de geste, lais, romans, poésie, théâtre, fabliaux et nouvelles, chroniques et écrits didactiques. Présentation de leur contexte culturel : le monde féodal et la société urbaine, la culture savante et la culture populaire, les milieux intellectuels et artistiques.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 420 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 312 La Renaissance** (3 crédits)

Étude des mythes, des valeurs, des symboles qui structurent le monde mental des « acteurs » de la Renaissance française. Les cercles et les foyers de rayonnement intellectuel notables (la Cour, Lyon, les collèges) sont étudiés en détail.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 425 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 314 Le XVII<sup>e</sup> siècle** (3 crédits)

Étude de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle (baroque et classicisme) et de ses principales thématiques, à travers des œuvres de divers genres, notamment dramatique, romanesque et poétique.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 429 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 316 Lumières en France** (3 crédits)

Analyse de l'émergence d'un pouvoir intellectuel de plus en plus autonome en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, par rapport à l'Église, par rapport à l'État. Étude du cadre historique et littéraire dans lequel s'est formée et affirmée la philosophie des Lumières.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 432 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 318 Le XIX<sup>e</sup> siècle I** (3 crédits)

Étude des principaux courants de la littérature de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (romantisme, réalisme) et de leurs principales thématiques telles que les transformations sociales, historiques, politiques et économiques.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 418 ou FRAN 440 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 319 Le XIX<sup>e</sup> siècle II** (3 crédits)

Étude des principaux courants de la littérature de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (réalisme, naturalisme, Parnasse, décadence et symbolisme) et de leurs principales thématiques telles que le progrès, la science, les débats politiques, le rôle des femmes et le statut de la littérature.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 420 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 320 Le XX<sup>e</sup> siècle I** (3 crédits)

Aperçu de la littérature française de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une période marquée par une remise en question du roman réaliste, une succession tapageuse d'avant-gardes esthétiques et un désir de témoigner des angoisses existentielles suscitées par les bouleversements majeurs qui agitent l'Europe.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 422 ou FRAN 446 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 321 Le XX<sup>e</sup> siècle II** (3 crédits)

Aperçu de la littérature française de l'après-guerre à aujourd'hui, une période marquée par un désenchantement croissant face aux « grands récits » historiques, une reconfiguration ludique des genres et des structures ainsi qu'une volonté de décloisonnement et de métissage (légitimation des paralittératures, émergence de revendications identitaires, ouverture à la littérature migrante et mondiale).

*N.B. : Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le FLIT 320 pour s'inscrire à ce cours.*

**FLIT 341 Le roman québécois jusqu'en 1960** (3 crédits)

La pratique romanesque de 1900 à 1960 dans la réalité socio-politique et culturelle. Du roman de la fidélité au roman de l'interrogation, en passant par le roman d'observation, le roman de la critique sociale et le roman de l'exploration intérieure. (Re) lecture des œuvres marquantes dont plusieurs, grâce à la radio, au cinéma et à la télévision, ont joué un rôle important dans la formation de l'imaginaire québécois.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 352 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 343 Le roman québécois contemporain** (3 crédits)

La pratique romanesque depuis la Révolution tranquille : évolutions et orientations. On insistera sur les aspects suivants : rupture, modernité et post-modernité; poétique et politique; diversité des pratiques : des recherches formelles aux « belles histoires »; éclatement de l'espace fictionnel, sous la poussée notamment des écritures de femmes et des écritures (im)migrantes. La lecture de textes marquants sera proposée aux étudiants et étudiantes.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 353 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 345 Littérature québécoise depuis 1980** (3 crédits)

Étude des évolutions et des orientations de la production littéraire québécoise depuis les années 1980 à travers l'analyse d'œuvres de différents genres (roman, théâtre, poésie, essai).

**FLIT 349 L'essai au Québec** (3 crédits)

Étude des grands thèmes et de l'évolution des formes de la pensée québécoise à travers l'essai. Analyse des regards pluriels portés sur la culture, la politique. Évaluation de ces composantes mouvantes dans la configuration de la société québécoise actuelle. Lecture d'œuvres représentatives.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 358 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 351 Le théâtre québécois** (3 crédits)

Évolution du théâtre québécois, théories et pratiques. Identification et étude des principaux axes de son développement.

Situation du théâtre dans le réseau des discours esthétiques et socio-culturels. Étude de pièces et de dramaturges marquants.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 345 ou 347 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 360 Littérature de la francophonie au féminin** (3 crédits)

Introduction à l'écriture des femmes francophones, principalement d'Afrique et des Caraïbes ou d'autres pays entièrement ou partiellement francophones. Analyse du regard particulier qu'elles posent sur elles-mêmes et sur la société. Étude des rapports qu'elles entretiennent avec le français (langue maternelle, langue d'usage, langue imposée...). Évaluation de l'apport spécifique de ces femmes à la littérature de leur pays.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 360 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 362 Littérature maghrébine** (3 crédits)

Histoire de la littérature marocaine, algérienne et tunisienne écrite directement en français par des écrivains d'origine arabe ou berbère. Marquée par les influences combinées de la culture française et de l'Islam, cette littérature sera étudiée dans son développement et sa spécificité. Lecture et analyse d'œuvres marquantes datant de l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 256 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 364 Littératures africaine et antillaise** (3 crédits)

Histoire et développement de la littérature de langue française des Antilles et d'Afrique subsaharienne au XX<sup>e</sup> siècle. Issue de l'époque coloniale, cette littérature sera étudiée en fonction de la grande mutation des années soixante et de la problématique géopolitique des années qui ont suivi les indépendances. Lecture et analyse d'œuvres marquantes provenant de divers pays membres de la francophonie.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 257 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 382 Le monde du cinéma français** (3 crédits)

Ce cours, abondamment illustré de films ou d'extraits de films, étudie à la fois la relation qui s'est établie, depuis plus de cent ans, entre le cinéma français et les cultures de langue française, et l'impact de ce cinéma sur celle-ci. Ce cours analyse aussi les différences, similitudes, points de tension et de rencontre entre ce cinéma et les autres cinémas nationaux.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 373 ou 374 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 398 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours FRAN 398 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 424 La littérature française actuelle** (3 crédits)

Aperçu de la littérature française des trente dernières années, marquée par plusieurs phénomènes, dont la reconfiguration des genres et des structures, la post-modernité, l'écriture au féminin, la revendication de la différence, la réhabilitation du « polar », la remise en question de la théorie et l'émergence d'une multi-culture qui témoigne des phénomènes migratoires inhérents au « village global ».

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 448 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 443 La poésie québécoise** (3 crédits)

Histoire de la poésie de langue française au Québec, des origines à nos jours. Étude des mouvements et des formes à travers le temps, et lecture des œuvres les plus significatives. On insistera sur l'émergence progressive de la modernité et sur la spécificité des thèmes du répertoire poétique québécois, au confluent de l'histoire et des bouleversements sociaux.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 354 ou 355 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 446 Littératures populaires** (3 crédits)

Ce cours propose l'étude des littératures populaires d'expression française à travers l'analyse des thématiques, des structures et des modalités de réception.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 445 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 447 Les Voix de Montréal** (3 crédits)

À travers des textes d'écrivaines et d'écrivains montréalais, on cherchera à rendre compte de la dimension plurielle de l'écriture et de la culture québécoises. On privilégiera les parcours transculturels des auteures et auteurs venus d'un ailleurs géographique et culturel, mais qui inscrivent leurs différences dans le texte québécois par la publication ou la traduction de leurs œuvres en français.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 460 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 449 Littérature québécoise – Canadian Literature** (3 crédits)

Étude comparée des littératures québécoise et canadienne-anglaise. Analyse thématique, idéologique et stylistique. Examen des similitudes, des analogies et des traits distinctifs. Textes choisis à la fois parmi les œuvres traditionnelles et les œuvres contemporaines.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 455 ou 456 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 451 Imaginaires, mythes et symboles** (3 crédits)

Ce cours décrit et analyse l'évolution de grands symboles et archétypes de l'imaginaire des littératures d'expression française.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 441 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 452 Littérature pour la jeunesse** (3 crédits)

Évolution de la littérature produite ou adaptée pour la jeunesse, du XVII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Son état actuel, rapports avec la littérature générale : aspects éthiques, esthétiques et didactiques. Étude approfondie d'œuvres marquantes de la francophonie, particulièrement au Québec.

**FLIT 454 Histoire du livre et de l'édition** (3 crédits)

Introduction à l'histoire du livre, du manuscrit au numérique. Le livre sera situé dans son contexte culturel, social et économique, et on observera l'évolution des conditions de production et de diffusion. Différentes questions pourront être abordées, parmi lesquelles les métiers du livre, les rapports entre éditeur et auteur, l'édition au Québec et au Canada.

**FLIT 456 Textes et résonances médiatiques** (3 crédits)

Étude de la relation entre le texte et ses dimensions médiatiques en abordant une ou plusieurs périodes historiques ainsi qu'une thématique particulière (relations aux images, supports, médias, hypertexte, etc.). Analyse des rapports entre l'écrit et sa diffusion en posant la question de la relation de l'un à l'autre, de leur influence mutuelle et des transformations qui résultent de leur enchevêtrement.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 380 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 462 Littératures coloniales et postcoloniales** (3 crédits)

Analyse de textes clés publiés au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, en contexte colonial français, mais aussi à la lumière du courant postcolonial, et de textes publiés de la fin de l'empire colonial français à nos jours, ouvrant à des réflexions sur la tradition anti-impérialiste, les subaltern studies et une lecture de la mondialisation.

**FLIT 464 Littératures mondiales contemporaines** (3 crédits)

Étude de quelques textes littéraires fondamentaux (d'expression française ou en traduction) qui sous-tendent les interrogations contemporaines.

**FLIT 466 Littératures des Amériques** (3 crédits)

Ce cours étudie des textes littéraires francophones ou en version française des Amériques (Québec, Canada, États-Unis, Caraïbes, Amérique latine) et analyse des représentations, interactions, hybridations et évolutions de ces littératures.

**FLIT 471 La littérature québécoise au féminin** (3 crédits)

Étude des principales écrivaines québécoises et de l'évolution de la conscience féminine. Analyse de la représentation qu'elles font d'elles-mêmes et du monde, de leurs modes d'expression et de l'influence du féminisme sur le littéraire. Textes choisis dans l'ensemble de la production des femmes, avec une attention particulière à l'écriture des jeunes écrivaines.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 451 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 472 La littérature française au féminin** (3 crédits)

Études d'œuvres de la littérature française au féminin. Analyse de la représentation que les écrivaines font d'elles-mêmes et du monde, de leurs modes d'expression et de l'influence du féminisme sur le littéraire.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 474 ou FRAN 476 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 475 Idées sur le monde contemporain** (3 crédits)

Étude de textes de théoriciens et essayistes francophones reconnus dont les travaux et la pensée ont marqué la critique littéraire contemporaine.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 479 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 477 Corpus contemporains** (3 crédits)

Étude d'œuvres de langue française et de pratiques actuelles qui explorent divers aspects du texte littéraire : formes d'écriture, supports autres que le livre, modalités d'interaction, statuts de l'auteur et du texte.

**FLIT 486 Création littéraire I** (3 crédits)

Préalable : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours vise à sensibiliser l'étudiante ou l'étudiant aux exigences de l'écriture fictionnelle. Par le biais d'ateliers et de travaux d'écriture, il aborde, entre autres, les questions de langage, de rythme, de forme et de pensée qui sous-tendent l'élaboration d'un univers fictionnel, que ce soit dans une nouvelle, un poème, une pièce de théâtre ou un autre genre.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAA 440 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 488 Création littéraire II** (3 crédits)

Préalable : FRAA 413 ou FRAA 440 ou FLIT 486 ou l'équivalent. Ce cours vise à approfondir les exigences de la création littéraire par le biais de lectures et d'ateliers d'écriture ainsi que par l'élaboration d'un projet individuel.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAA 441 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 494 Tutorat en littérature** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits en littérature et autorisation du département. Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la littérature.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 494 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 495 Tutorat en littérature** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits en littérature et autorisation du département. Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la littérature.

*N.B. : Toute étudiante et tout étudiant s'inscrivant pour la seconde fois au cours FLIT 494 obtient les crédits FLIT 495.*

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 495 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 496 Recherche dirigée** (6 crédits)

Préalables : 12 crédits dans la spécialité et autorisation du département. Ce cours n'est ouvert qu'aux étudiantes et étudiants des programmes de majeure, de spécialisation ou d'honneurs. Il offre l'occasion d'approfondir l'étude d'un sujet à déterminer par l'étudiante ou l'étudiant en accord avec sa conseillère ou son conseiller et/ou une professeure ou un professeur du département. Chaque étudiante et étudiant exécute des travaux individuels sous le contrôle de la professeure ou du professeur spécialiste de la matière.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 496 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FLIT 498 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours FRAN 498 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

## Traduction

### **FTRA 200    *Méthodologie de la traduction* (3 crédits)**

Préalables : ENGL 207 et FRAN 306 ou équivalent. Ce cours a pour but d'initier l'étudiante et l'étudiant aux problèmes de la traduction. Il sera une introduction générale aux différentes approches du texte à traduire : analyse du discours, grammaire contrastive, stylistique comparée, terminologie et recherche documentaire.

*N.B. : Ce cours comporte plusieurs sections, les unes réservées aux étudiantes et étudiants de l'option française, les autres à celles et ceux de l'option anglaise.*

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 200 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 201    *Traduction générale du français à l'anglais I* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 200. Traduction du français à l'anglais de textes généraux et analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 201 ou 202 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 202    *Traduction générale de l'anglais au français I* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 200. Traduction de l'anglais au français de textes généraux et analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (F)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 201 ou 202 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 203    *L'anglais en contact avec le français au Québec* (3 crédits)**

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants anglophones en traduction, langue, littérature et rédaction. Il les sensibilisera aux problèmes liés au contact de l'anglais avec le français au Québec et leur permettra de corriger leurs propres erreurs de façon systématique. Le cours est axé sur la langue écrite et on travaillera uniquement sur des textes journalistiques.

### **FTRA 204    *Le français en contact avec l'anglais au Québec* (3 crédits)**

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants francophones en traduction, langue, littérature et rédaction. Il les sensibilisera aux problèmes liés au contact du français avec l'anglais au Québec et leur permettra de corriger leurs propres erreurs de façon systématique. Le cours est axé sur la langue écrite et on travaillera uniquement sur des textes journalistiques.

### **FTRA 207    *Traduction générale du français à l'anglais II* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 200. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants anglophones et porte sur la traduction du français à l'anglais de textes généraux, et sur l'analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (A)

### **FTRA 208    *Traduction générale de l'anglais au français II* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 200. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants francophones et porte sur la traduction de l'anglais au français de textes généraux, et sur l'analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (F)

### **FTRA 298    *Étude d'un sujet particulier* (3 crédits)**

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 298 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 299    *Étude d'un sujet particulier* (6 crédits)**

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 299 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 301    *Traduction littéraire du français à l'anglais* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 201. Sensibilisation aux problèmes spécifiques à la traduction littéraire. Travaux pratiques : traduction de textes de genres variés. (A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 301 ou 302 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 304    *Traduction littéraire de l'anglais au français* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 202. Sensibilisation aux problèmes spécifiques à la traduction littéraire. Travaux pratiques : traduction de textes de genres variés. (F)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 303 ou 304 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

### **FTRA 305    *Initiation à la traduction économique du français à l'anglais* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 207. Sensibilisation aux problèmes que pose dans le domaine de l'économie la traduction du français à l'anglais. (A)

### **FTRA 306    *Initiation à la traduction économique de l'anglais au français* (3 crédits)**

Préalable : FTRA 208. Sensibilisation aux problèmes que pose dans le domaine de l'économie la traduction de l'anglais au français. (F)

**FTRA 310 Initiation à la recherche documentaire et terminologique** (3 crédits)

Préalable : FTRA 201 ou 202. Le cours fournit les outils permettant de repérer les problèmes de terminologie en traduction. Sont traités : les cheminements documentaire et terminologique (terminologie bilingue ou unilingue, langues de spécialités); la création de produits terminographiques (surtout thématiques); l'intervention linguistique et ses modalités (perspective sociolinguistique). (F/A)  
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 310 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 398 Étude d'un sujet particulier** (3 crédits)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 398 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 399 Étude d'un sujet particulier** (6 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.  
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 399 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 401 Traduction littéraire avancée : du français à l'anglais** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301. Étude des différents principes et des différentes techniques de la traduction littéraire; aperçu de la traduction littéraire au Canada. Travaux pratiques : analyse critique et comparaison de traductions et de leur original; traduction de textes français. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 401 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 402 Traduction littéraire avancée : de l'anglais au français** (3 crédits)

Préalable : FTRA 304. Étude des différents principes et des différentes techniques de la traduction littéraire; aperçu de la traduction littéraire au Canada. Travaux pratiques : analyse critique et comparaison de traductions et de leur original; traduction de textes anglais. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 402 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 403 Traduction scientifique et technique du français à l'anglais** (3 crédits)

Préalable : FTRA 201. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités scientifiques et techniques (français-anglais). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 403 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 404 Traduction scientifique et technique de l'anglais au français** (3 crédits)

Préalable : FTRA 202. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités scientifiques et techniques (anglais-français). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 404 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 405 Traduction commerciale et juridique du français à l'anglais** (3 crédits)

Préalable : FTRA 201. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités de l'administration, du commerce et du droit (français-anglais). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 405 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 406 Traduction commerciale et juridique de l'anglais au français** (3 crédits)

Préalable : FTRA 202. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités de l'administration, du commerce et du droit (anglais-français). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 406 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 408 Adaptation publicitaire** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305, 304 ou 306. Initiation à l'adaptation de textes publicitaires. À partir d'exemples empruntés à la publicité écrite, radiophonique ou télévisée, les étudiantes et étudiants seront amenés à se familiariser avec les problèmes linguistiques, affectifs et sociaux soulevés par le travail d'adaptation. (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 408 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 409 Révision et correction en traduction** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305. Ce cours abordera les différentes méthodes de révision et de correction de textes rédigés ou traduits en anglais; il sensibilisera les étudiantes et étudiants aux aspects humains et techniques du métier de réviseur et réviseuse; on touchera aussi aux problèmes de l'évaluation de la qualité des traductions. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 409 ou 410 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 410 Révision et correction en traduction** (3 crédits)

Préalable : FTRA 304 ou 306. Ce cours abordera les différentes méthodes de révision et de correction de textes rédigés ou traduits en français; il sensibilisera les étudiantes et étudiants aux aspects humains et techniques du métier de réviseur et réviseuse; on touchera aussi aux problèmes de l'évaluation de la qualité des traductions. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 409 ou 410 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

**FTRA 411 Terminologie et mondialisation** (3 crédits)

Préalable : FTRA 310. Le cours porte sur certains points fins en terminologie et en terminographie modernes : synonymie, marques sociolinguistiques, néonymie, normalisation et internationalisation. Il traite spécifiquement du rôle de la terminologie dans la gestion de l'information unilingue et multilingue dans les entreprises et dans les organismes nationaux et internationaux. L'aspect pratique prend, entre autres, la forme de rédaction de rapports de recherche et l'utilisation d'outils terminologiques. (F/A)

**FTRA 412 Théories de la traduction** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 304 ou 305 ou 306. Ce cours est une initiation aux différentes théories actuelles de la traduction. Est examiné l'apport de secteurs disciplinaires clés tels que la linguistique, la sémiotique, la sociocritique, dans le développement de la traductologie moderne. (F/A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 412 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 414 Histoire de la traduction** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 304 ou 305 ou 306. Cours d'initiation à l'histoire de la traduction où sont traités les grands courants de la traduction depuis l'Antiquité classique. Sera également abordée la traduction dans certaines sociétés non occidentales. On procèdera par thèmes et par aires géographiques en mettant l'accent sur les époques clés de grands changements politiques et culturels. (F/A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 414 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 416 Informatique et traduction** (3 crédits)

Préalables : FTRA 201 ou 202, et connaissance du traitement de textes. Ce cours porte sur la langue de l'informatique, la théorie et les concepts fondamentaux qui s'y rapportent. Il comporte des exercices de traduction, et une initiation aux outils informatisés pour les traducteurs : Internet, bases de données, systèmes de traduction assistée, utilitaires. (F/A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 416 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 418 Web, technologies, traduction : théories et critiques** (3 crédits)

Préalable : FTRA 412 ou 414. Ce cours pose une réflexion théorique sur les pratiques contemporaines issues du contexte de la mondialisation par rapport aux technologies, au Web multilingue et à la traduction. Sont examinés les aspects et les enjeux culturels, sociaux, linguistiques, scientifiques, techniques, philosophiques, institutionnels, politiques et idéologiques. Le cours comporte des discussions hebdomadaires et un travail approfondi de recherche sur l'analyse des courants actuels des technologies et du Web en mettant l'accent sur la traduction et la communication mondiale.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi le même sujet sous le numéro FTRA 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 420 Stage de formation : de l'anglais au français** (6 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et tous les candidats.) (F)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 420 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 421 Stage de formation : du français à l'anglais** (6 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et tous les candidats.) (A)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 421 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 422 Stage de formation : de l'anglais au français I** (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (F)

**FTRA 423 Stage de formation : du français à l'anglais I** (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (A)

**FTRA 424 Stage de formation : de l'anglais au français II** (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (F)

**FTRA 425 Stage de formation : du français à l'anglais II** (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître

le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (A)

**FTRA 438 *Initiation au sous-titrage*** (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305, 304 ou 306. Ce cours a pour but d'initier les étudiantes et étudiants à la traduction audiovisuelle, en particulier au sous-titrage. Il comporte un volet théorique, avec lectures et analyses, ainsi qu'un volet pratique où sont traités les principes et les conventions du sous-titrage, les aspects techniques et les genres cinématographiques. Sont aussi abordées la traduction de la voix hors-champ et les techniques d'accessibilité tels le sous-titrage pour malentendants et l'audiodescription.  
*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 408 ou qui ont suivi le même sujet sous le numéro FTRA 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 452 *Traduction automatique (TA) et traduction assistée par ordinateur (TAO)*** (3 crédits)

Préalables : FTRA 416. Ce cours permet d'analyser les aspects morphologiques, lexicaux, syntaxiques et sémantiques des systèmes de traduction automatisée. L'étudiante et l'étudiant apprennent à appliquer les concepts analysés à un système commercialisé. Ils évaluent des traductions machine, font des exercices simples de programmation portant sur des problèmes linguistiques; ils appliquent des outils de gestion et de traduction au matériel à localiser à l'aide de logiciels de localisation, de logiciels de terminologie, et de mémoires de traduction.

**FTRA 455 *Gestion de projets*** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits FTRA. Ce cours traite de la gestion des projets de traduction/localisation multilingues, depuis la rédaction de l'offre de services, jusqu'au contrôle de la qualité et la livraison, en passant par la résolution de problèmes et la gestion en situation de crise. Il comprend une partie théorique et des mises en situation. Les étudiantes et étudiants se familiarisent avec l'évaluation des ressources (humaines et matérielles) nécessaires pour exécuter le travail, l'élaboration d'échéanciers et le suivi d'un budget. Ils apprennent à gérer les ressources affectées aux projets afin de pouvoir respecter le mandat qui leur est confié.

**FTRA 458 *Pratique de la localisation*** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits FTRA. L'étudiante et l'étudiant étudieront dans ce cours les stratégies de localisation et les processus de localisation : la localisation de logiciels et la localisation de sites web; les acteurs dans les projets de localisation; la situation et le travail du traducteur dans les projets de localisation; les types de fichiers à localiser : ressources, code source, fichiers d'aide, guides imprimés, matériel marketing; les types de logiciels localisés : logiciels système, logiciels de gestion, logiciels client, logiciels multimédia, logiciels web.

**FTRA 492 *Tutorat en traduction*** (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de traduction au niveau « 400 » et permission du département. Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la traduction.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 492 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 498 *Étude avancée d'un sujet particulier*** (3 crédits)

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 498 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

**FTRA 499 *Étude avancée d'un sujet particulier*** (6 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

*N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 499 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

---